

Consignes de rentrée

Echange établissement-familles :

Les modes privilégiés de communication avec les professeurs et la vie scolaire sont le carnet de liaison, le secrétariat et la messagerie Eclat.

Nous attirons votre attention sur le droit à la déconnexion numérique le soir et les week-ends.

Tenue du carnet de liaison :

C'est la carte d'identité du collégien : c'est un document officiel. L'élève devra l'avoir toujours avec lui. Nous ne tolérons ni dégradation, ni personnalisation. Le cas échéant, l'élève devra le racheter. Il devra être renseigné dans le premier mois de scolarisation (ne pas oublier la photo sur la couverture) faute de quoi il ne pourra plus sortir avant 17h. Si rachat d'un carnet, tous les documents devront être signés dès la date du rachat (RI).

Matériel et travail :

Tout collégien doit se présenter en cours avec le matériel indispensable. De même, pour assoir les acquisitions, nous attirons votre attention sur l'importance du travail personnel, qui doit être rendu en temps voulu.

Tenue correcte exigée :

L'élève doit se présenter au collège dans une tenue correcte.

Dégradation du matériel :

Des mesures de responsabilisation sont mises en place dans l'établissement ; elles peuvent être mises en œuvre notamment en cas de dégradation du matériel en plus de la facturation adressée aux familles.

Absence et retour au collège

En cas d'absence l'élève est tenu, dès son retour de se mettre à jour au niveau de ses cours et de justifier son absence à la vie scolaire. Il consultera pour ce faire le cahier de texte dans ECLAT. Nous attendons que l'élève ait au moins recopié les nouvelles leçons.

Téléphone

Les élèves peuvent avoir leur téléphone portable avec eux mais il doit être éteint ou tout au plus en silencieux et ne doit pas être visible (donc de ne pas dépasser d'une poche).

Le téléphone pourra être utilisé pour des usages pédagogiques mais avec l'autorisation d'un personnel de l'établissement.